



LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MARS 202
(Article L 2121-25 du code général des collectivités territoriales)

Le 31 mars 2026 à 18 heures 30 les membres du Conseil municipal de la commune de Saint Roman de Codières régulièrement convoqué se sont réunis dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de

M. Frédérick PASCAL, Maire de Saint-Roman de Codières

Présents : Frédérick PASCAL Robin Jalic Maya Heuse Defay Johan PASCAL
a Adèle Goulème Pierre Gazin Cassandra de Young Olivia Delanoë
Luc Villaret Bérenger Remy
Absents excusés : Catherine Capietto qui donne procuration à Maya Heuse Defay

Secrétaire de séance : Adèle Goulème

OBJET	VOTE
Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 21 mars 2026	Approuvé
Validation du compte-rendu du conseil municipal du 20 février 2026	UNANIMITE
Non création de la commission d'appel d'offres	Pour la non création : 10 votes pour 1 abstention
Commission des finances Elus : Frédérick Pascal, Adèle Goulème, Johan Pascal, Luc Villaret, Pierre Gazin, Cassandra de Young Administrés : M. Daudé, M.Pasquet	UNANIMITE
Représentants du Sivom Titulaires : Robin Jalic, Maya Heuse-Defay Suppléants : Johan Pascal, Pierre Gazin	UNANIMITE
Délégué au Territoire energie Gard -Smeg Titulaires : Pierre Gazin, Johan Pascal Suppléants : Cassandra de Young, Bérenger Remy	UNANIMITE
Représentants auprès du groupement forestier de St-Martial Titulaire : Robin Jalic Suppléant : Bérenger Rémy	UNANIMITE
Représentant du parc national des Cévennes Titulaire : Bérenger Rémy Suppléant : Cassandra de young	UNANIMITE
Création fiche de poste service technique	10 pour 1 abstention

Adèle Goulème
Secrétaire de Séance

Frédérick Pascal
Maire

